

Coopérative des Horticulteurs de Québec

Formulaire d'inscription
Grand Marché de Noël 2019
21 novembre au 31 décembre

Ce formulaire vous permet de vous inscrire au Grand Marché de Québec. Il ne constitue en aucun cas un engagement de la Coopérative des Horticulteurs de Québec envers le demandeur.

Suite à l'analyse des demandes, la Coopérative des Horticulteurs de Québec vous confirmera par écrit votre acceptation ainsi que votre numéro d'emplacement. La Coopérative des Horticulteurs de Québec se réserve le droit de refuser toute demande, de modifier le numéro d'emplacement et/ou des emplacements loués au locataire.

Nom de l'entreprise/

Personne référence /

Adresse /



/

Cell /

Courriel /

Numéro d'entreprise du Québec (N.E.Q) /

No MAPAQ /

TYPE D'ENTREPRISE

Producteur agricole

Revendeur

Producteur-transformateur

Restauration

Transformateur/artisan agroalimentaire

Artisanat

Autre :

Coopérative des Horticulteurs de Québec

Description du concept proposé (résumez votre projet)

Liste des produits à vendre au Grand Marché de Québec

La Coopérative des Horticulteurs de Québec vous demande de fournir la liste DÉTAILLÉE des produits qu'offrira votre entreprise. Tous les éléments de la liste des produits doivent être approuvés préalablement par la direction.

La direction de la Coopérative des Horticulteurs se réserve le droit de refuser des produits, d'en interdire la vente et / ou de retirer tout produit qui n'aurait pas été autorisé sur la liste.

Nombre d'emplacements désirés / (10 x 10)

Tarifs du Grand Marché de Québec

<u>Membre</u>	<u>Non-Membre</u>
1560 \$ + tx	2160 \$ + tx
Les prix incluent une prise électrique double, le téléphone ainsi qu'une prise réseau	

Horaire d'ouverture du Grand Marché de Noël 2019

- Du 21 novembre (jeudi) 2019 au 31 décembre (mardi)
- Lundi au vendredi : 9 h à 18 h
- Samedi et dimanche : 9 h à 17 h

Coopérative des Horticulteurs de Québec

Modalités d'inscription et de paiement

Inscription

Joindre un acompte de 400 \$ + les taxes applicables = 459,90 \$ à l'ordre de la Coopérative des Horticulteurs de Québec ou bien CHQ avec votre demande d'inscription au plus tard le 15 septembre.

Paiement

Le paiement total devra être effectué au plus tard le 21 novembre à l'ordre de la Coopérative des Horticulteurs de Québec (CHQ).

Acceptation, annulation ou refus de candidature

La Coopérative des Horticulteurs de Québec communiquera avec vous par écrit dans la première semaine d'octobre pour confirmer l'acceptation ou le refus de votre demande et, le cas échéant votre numéro d'emplacement.

Si **vous annulez** votre participation au Marché de Noël **avant le 1^{er} octobre**, 50 % de l'acompte sera retenue pour des frais d'administration; au-delà de cette date, **votre acompte de 459,90 \$ sera non remboursable.**

Refus

Si votre candidature est refusée, vous recevrez le remboursement de votre acompte avec la lettre de refus au plus tard le 15 octobre.

Signature /

Date /